

Mise à disposition des salles de l'ancienne école maternelle :

Règlement 2025

Article 1 - Le préau couvert ne peut, pour des raisons de sécurité, accueillir plus de 45 personnes. La Mairie dégage toute responsabilité en cas de violation de cette obligation.

Article 2 - La clef d'accès doit être retirée auprès de la Maison du Pays de Voltaire, 26 Grand rue, et restituée au même endroit à l'issue de la manifestation.

Article 3 - Toute manifestation se terminera au plus tard à minuit et l'utilisateur s'assurera de ne pas troubler la tranquillité publique ni le repos des riverains, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du bâtiment.

Article 4 - Lors de la réservation, le loueur devra s'acquitter par chèque à l'ordre de Régie Loc. Salles du montant de la location, attester d'une assurance de responsabilité civile et indiquer l'heure précise d'utilisation.

Article 5 - L'utilisateur ne devra à aucun moment risquer de provoquer un sinistre par une utilisation impropre du lieu (les réchauds, plaques de cuisine sont rigoureusement interdits).

Article 6 - Toutes les salles sont non-fumeur.

Article 7 - L'utilisateur est pécuniairement responsable de toutes dégradations causées et constatées. Le matériel utilisé et la salle doivent être nettoyés, les chaises empilées, les tables rangées par l'utilisateur à l'issue de la manifestation.

Article 8 - Le non-respect de l'un des points du règlement entraîne de facto un premier avertissement avant l'interdiction d'accès à la salle en cas de récidive.

Article 9 - Toute opération de ménage rendue nécessaire par le non-respect des lieux sera facturée et déduite de la caution.

Tarifs de location 2025

Association ferneysienne	45 €
Association ferneysienne weekend (2 jours)	65 €
Association non ferneysiennes et autre personne morale de droit privé.....	70 €
Association non ferneysienne et autre personne morale de droit privé weekend (2 jours)	105 €
Association ferneysienne dispensant des cours gratuits (tarif annuel par cours)	70 €
Association ferneysienne dispensant des cours payants (tarif annuel par cours)	200 €
Association non ferneysienne dispensant des cours gratuits (tarif annuel par cours).....	170 €
Association non ferneysienne dispensant des cours payants (tarif annuel par cours).....	320 €
Manifestation commerciale ferneysienne.....	220 €
Manifestation commerciale non ferneysiens.....	380 €
Syndic professionnel ferneysien.....	135 €
Syndic professionnel non ferneysien	200 €
Petite réception ferneysien.....	70 €
Petite réception non ferneysien.....	115 €
Caution pour la salle.....	500 €
Caution pour le nettoyage de la salle.....	500 €
Caution pour la clé.....	150 €

Demande de location 2025
De la salle de l'ancienne école maternelle
Préau des Jardins

La salle du préau des jardins est mise à la disposition de :

Société, Association :
(Copie des statuts de l'association sera fournie à l'appui de la demande)

Adresse :

Téléphone :

Utilisateur responsable :

Motif de la location :

Date de la location :

Horaires de la location :heures.....à.....heures

Contre le paiement de la somme de €, chèque bancaire n°..... ou
(VIREMENT)

Fait à Ferney-Voltaire, le2025

Signature